

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance ordinaire du 12 octobre 2015

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 6	Date de la convocation 06.10.15 Date d'affichage de la présente délibération 12.10.15
Numéro de délibération : 59-2015	

Le douze octobre deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérard, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérard - M. ALLEMAND Philippe - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine - M. VINCENT Théo

Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - Mme BOUNOUS Sophie (a donné pouvoir à Gérard MARTINEZ) - M. CHRISTINY Antoine - Mme MAUPETIT Audrey

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet : Echange de terrains entre la commune de St-Léger-Les-Mélèzes et Monsieur Philippe ALLEMAND

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite aux travaux de constructions de l'usine à neige sur des terrains privés, il convient de procéder à la régularisation foncière.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le projet d'échange de terrain à intervenir entre la Commune et Monsieur ALLEMAND Philippe, propriétaire à St-Léger, à savoir :

- Monsieur ALLEMAND Philippe cède à la Commune de St-Léger les parcelles de terrain cadastrée et désignée ci-après :
 - Parcelle ZC 38 issue de la division parcellaire de la ZC 4 – Lieu-dit «Lebouse» d'une superficie de = 2 a 14 ca
 - Parcelle ZC 39 issue de la division parcellaire de la ZC 4 – Lieu-dit «Lebouse» d'une superficie de = 0 a 85 ca
 - Parcelle ZC 1393 issue de la division parcellaire de la B746 – Lieu-dit «Lebouse» d'une superficie de = 6 a 78 ca
 - Parcelle ZC 1394 issue de la division parcellaire de la B746 – Lieu-dit «Lebouse» d'une superficie de = 14 a 62 ca

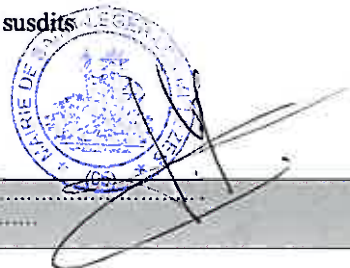
La Commune cède à Monsieur ALLEMAND un local de rangement d'une superficie de 23.36 m² formant le lot n°5, situé dans le sous-sol du bâtiment « Services Publics Montagne » sur la parcelle cadastrée ZD 441 et relevant de son domaine privé.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité de ses membres présents (Monsieur ALLEMAND s'étant retiré de la séance) :

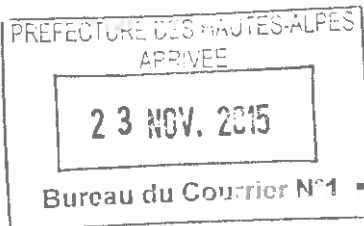
- considérant l'exposé de son Président,
- approuve l'échange de terrains *sans soulte* ci-dessus exposés,
- convient, en accord avec M. ALLEMAND Philippe, de la prise en charge par la Commune des frais émanant du géomètre chargé d'établir le document d'arpentage et des honoraires du notaire chargé de dresser l'acte d'échange,
- désigne, à cet effet, l'étude de Maître JANCART, notaire à St-Bonnet, pour l'accomplissement de cette dernière formalité,
- autorise le Maire à agir pour le compte de la Commune, à signer l'acte à intervenir et à demander l'application de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

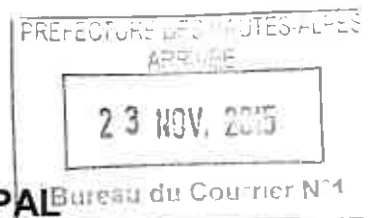
Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du





DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance ordinaire du 12 octobre 2015

NOMBRE DE MEMBRES Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 6	Date de la convocation 06.10.15 Date d'affichage de la présente délibération 12.10.15
Numéro de délibération : 60-2015	

Le douze octobre deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine - M. VINCENT Théo
Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - Mme BOUNOUS Sophie (a donné pouvoir à Gérald MARTINEZ) - M. CHRISTINY Antoine - Mme MAUPETIT Audrey

Le Conseil Municipal a désigné Madame SALSANO Martine pour assurer les fonctions de secrétaire.

Objet : Demande de subvention pour :

- Etude de faisabilité et de programmation d'un complexe de sport, loisirs et culture avec hébergements
- Etude des enjeux hydrauliques secteur des Grands Prés
- Maitrise d'œuvre pour l'implantation de deux microcentrales hydroélectriques sur le réseau d'eau potable communal et le remplacement des conduites d'adduction

Monsieur le Maire rappelle que la commune a répondu à l'appel à projets TEPCV (Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte) et qu'elle peut bénéficier de financements pour les projets ci-dessus mentionnés.

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière pour un premier dossier concernant les études de faisabilité et de programmation d'un complexe de sport, loisirs et culture avec hébergements et les études des enjeux hydrauliques secteur des Grands Prés s'élevant à 45 745.00 € HT et pour un deuxième dossier concernant la Maitrise d'œuvre pour l'implantation de deux microcentrales hydroélectriques sur le réseau d'eau potable communal et le remplacement des conduites d'adduction d'un montant de 58 695.00 € HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE les aides les plus élevées possible de l'état pour les études et la maîtrise d'œuvre ci-dessus mentionnées.
- AUTORISE Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Gérald MARTINEZ



